



Le mot du Maire

Chers amis, juste quelques mots pour rassurer celles et ceux qui se posent des questions :

Sur l'implantation de Leclerc : Le permis de construire a été déposé début avril à la DDTM, service instructeur de la Commune. Pour ce type d'établissement qui accueillera du public, le délai d'instruction est de six mois. C'est donc début octobre que nous connaîtrons le résultat de cette instruction. A ce jour une première commission d'accessibilité aux personnes handicapées a donné un avis favorable. Le 8 juillet se réunira la commission de sécurité. Je ne manquerai pas de vous informer des nouvelles décisions.

Sur la Ferme « centre bourg » : L'EPF (Etablissement Public Foncier) propriétaire du Site a entrepris les travaux de désamiantage avant de procéder aux démolitions prévues. Comme promis, la façade restera bien en place. Au nom du Conseil municipal, je remercie les riverains de leur indulgence et de leur compréhension pour les désagréments liés à ces travaux de démolition.

Je souhaite aux lycéens et aux collégiens pleine réussite pour leurs examens et à tous de très bonnes vacances ensoleillées.

Votre Maire

Christian DORDAIN

Décisions du Conseil Municipal du 23 JUIN

- DEMANDE DE TRANSFORMATION DU SIRA ACTUEL EN SYNDICAT A LA CARTE ; A DEFAUT RETRAIT DU SIRA en application de l'article L.5212-30 du CGCT. Une baisse des cotisations n'a pas été obtenue lors du vote du budget primitif alors qu'il ne reste qu'une compétence « la culture ».
- CAD - COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE - Nomination du Maire représentant de la commune
- SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE ENTRE LA CAF ET LA COMMUNE afin de pouvoir bénéficier des aides, notamment dans le cadre de l'application des nouveaux rythmes scolaires.
- IMPLANTATION DU MOBILIER URBAIN LE LONG DE LA RD 643 : Mobiliers de 120 x 180 équipés en double face. Une face de chaque mobilier sera commercialisée par la société Affichage Premier de Saint Laurent Blangy, la face verso restante étant réservée à la commune à titre gratuit.
- PROJET AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT RUE DES JUIFS : Avis défavorable au projet présenté par Nexity foncier conseil.
- APPLICATION DES RYTHMES SCOLAIRES A L'ECOLE MARCEL PAGNOL : dès la rentrée scolaire de septembre avec des activités périscolaires (TAP)
- RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU CONTRAT AIDE

Les derniers évènements

⇒ Le village adhère au dispositif «Voisins vigilants»

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'inscription au dispositif « Voisins vigilants ». Une réunion d'information auprès de toute la population a eu lieu le mardi 17 juin à la salle des fêtes en présence des services de la gendarmerie d'Arleux. Plus de soixante-dix personnes sont venues assister à la réunion publique consacrée à la sécurité dans le village. Neuf référents se sont inscrits comme « voisins vigilants »

Si vous souhaitez adhérer au dispositif "Voisins Vigilants" : nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie ou la Gendarmerie.



⇒ La fête des voisins

Cette année encore, l'événement a rassemblé beaucoup de voisins.



⇒ La marche

Dimanche dernier les membres de l'activité marche ont réalisé leur dernière sortie de la saison.



⇒ La sortie annuelle de l'école



Les enfants ont passé la matinée à l'Archéo'site des Rues-des-Vignes avec différents ateliers puis après un pique nique sur place, ils ont visité le musée Matisse à Le Cateau-Cambrésis.

La Municipalité a pris en charge le transport par bus des enfants et des accompagnateurs.

Les prochains rendez-vous

⇒ Gala annuel de danse de Bugnicourt en forme



le samedi 5 juillet 2014 à 20h00
L'AVENTURIÈRE
salle Henri Martel de Sin-le-Noble

⇒ SYMEVAD

Le centre de tri vous invite à venir découvrir gratuitement le centre de tri des emballages d'Evin-Malmaison

Des visites gratuites sont possibles sur inscription

- Le Samedi 20 septembre
- Le Jeudi 23 octobre
- Le Jeudi 4 décembre

Au 03.21.79.54.34 auprès de Coralie Leroy

⇒ Aménagement du « CORON »

La Municipalité a décidé d'aménager cet espace. Partick Ducceschi a été mandaté pour lancer l'opération.

Il compte sur la mobilisation de tous les jeunes de la Commune et des adultes disponibles.

Contactez-le au : 03.27.89.70.19
possibilité de lui laisser un message avec vos coordonnées, il vous rappellera.

⇒ Village fleuri

Des façades sont déjà bien fleuries.

Inscrivez-vous vite en Mairie pour participer à l'action « Façades fleuries ».

Soyons nombreux et fiers de participer au cadre de vie de notre village.

⇒ Les fêtes du 14 juillet

- *Le dimanche 13 juillet*

Cette année, la municipalité a prévu de rassembler les membres des associations de la commune et tous les habitants qui souhaitent se retrouver dans une bonne ambiance lors d'un après-midi "récréatif" au stade. Le principe est simple, chaque association de Bugnicourt ou groupe d'habitants (aînés, jeunes ...) crée une équipe et organise un jeu « bon enfant »: course de sac, tir à la corde, course garçon de café...; des jeux amusants sans investissement coûteux et accessibles à tous, même aux enfants. Toutes les équipes participent à tous les jeux et un classement est fait (tout le monde gagne)


Un barbecue est prévu en fin d'après-midi par la municipalité et un lâcher de lanternes volantes sera organisé pour les enfants.

En soirée, la retransmission de la finale de la coupe du monde de foot sur grand écran sera proposée à la salle des fêtes.

RENDEZ-VOUS A 15h00 AU STADE DE FOOT.... VENEZ NOMBREUX


Vous pouvez contacter Mme Betty DUCONSEIL qui gère ce dossier. TEL 06.61.75.63.19

- *Le lundi 14 juillet*: INVITATION



Christian DORDAIN
Maire de BUGNICOURT

Le Conseil Municipal



**Nous avons l'honneur de vous inviter à la cérémonie officielle
de la Fête Nationale le 14 juillet 2014.**

Le rendez-vous est fixé à 11h15, pour le dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h30.

⇒ Un moment de détente

L'Office de Tourisme d'Arleux organise une sortie dans l'Audomarois ce **mercredi 9 juillet 2014**.

L'organisation est la suivante :

- Départ en autocar de la place Charles de Gaulle à Arleux à 8h30
- Arrivée à Saint OMER pour deux heures de visite guidée de la Ville et de la Cathédrale.
- Repas au restaurant «Bon accueil» dans le marais audomarois.
- Croisière commentée dans le marais.
- Retour à Arleux vers 18 heures.

Le tarif a été fixé à 45€ par personne, tout compris.

Réservation et règlement à l'Office de Tourisme, centre culturel le Moulin (03.27.94.37.37)



Le carnet du jour



| | |
|--------------------|--------------------------|
| WOLKOWICZ Swann | 22 Septembre 2013 |
| DELSAUX Lola | 30 Septembre 2013 |
| LOQUET Antoine | 7 Novembre 2013 |
| MERY BURGEAT Ethan | 6 Décembre 2013 |
| DEMAZIERES Maëlys | 8 Janvier 2014 |
| VENDEVILLE Léa | 14 Février 2014 |
| MOUNDIR Dounia | 19 Juin 2014 |



| | |
|------------------------------|-------------------------|
| MARFIL Vve PREVOT Jeanne | 21 Octobre 2013 |
| LEBORGNE Alain | 27 Octobre 2013 |
| LE HAMON François | 15 Décembre 2013 |
| JANKOWSKI Jean | 13 Février 2014 |
| DUBOIS Moïse | 14 Février 2014 |
| COLBE Serge | 09 Mars 2014 |
| THERY Vve BRUMAIN Félicie | 22 Mars 2014 |
| BERTRAND Valérie ép. BLONDEL | 16 juin 2014 |



| | |
|----------------------------------|--------------|
| MINOL Fabrice et PETIT Catherine | 14 Juin 2014 |
| GUIDEZ Laurent et LAISNE Magali | 14 Juin 2014 |

Un peu de retour en arrière.....



Bugnicourt rue de l'Eglise vers les années 1930



Rue de l'Egalité « ancien transformateur »



La Route Nationale



Rue de la Fontaine et rue des Juifs